

Charenton

n° 227

Mars 2018

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
LA VIDÉO PROTECTION

page 12

GRAND ANGLE
**LA MÉTAMORPHOSE
DU QUARTIER DE BERCY** *page 15*

RENCONTRE
**LE PARCOURS
CITOYEN** *page 24*



24 - Dans les coulisses du parcours citoyen : visite de la fondation Charles de Gaulle

CONTACTEZ VOS ÉLUS

Une adresse unique pour joindre vos élus
www.charenton.fr/contact/

Hervé Gicquel

Maire de Charenton-le-Pont,
 Conseiller départemental du Val-de-Marne
 Conseiller métropolitain

Marie-Hélène Magne

1^{er} Maire adjointe chargée de l'enfance et de l'éducation
 Vice-Présidente du territoire *ParisEstMarne&Bois*

Patrick Ségalat

Maire adjoint chargé des finances et des ressources humaines

Chantal Lehout-Posmantier

Maire adjointe chargée des seniors et de la résidence Jeanne d'Albret

Benoît Gailhac

Maire adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la Ville - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Pierre Cron

Maire adjoint chargé des travaux, de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments et de la commission de sécurité

Clotilde Certin

Maire adjointe chargée des sports

Pascal Turano

Maire adjoint chargé de la sécurité et de la gestion du domaine public

Delphine Herbert

Maire adjointe chargée de la culture
 Conseillère territoriale *ParisEstMarne&Bois*

Jean-Marc Boccara

Maire-adjoint chargé de l'animation événementielle, des actions commémoratives, des anciens combattants et du devoir de mémoire

Pierre Miroudot

Conseiller municipal délégué à l'économie, à l'emploi, aux relations avec les grandes entreprises

Michel Van Den Akker

Conseiller municipal délégué au service social, à la santé, aux personnes handicapées et dépendantes et à la maison médicalisée

Sylvain Drouvillé

Conseiller municipal délégué au logement et à l'habitat social - Conseiller territorial *ParisEstMarne&Bois*

Valérie Lyet

Conseillère municipale déléguée aux affaires civiles, aux élections et au domaine funéraire

André Roure

Conseiller municipal délégué aux relations avec les syndicats intercommunaux et aux partenaires institutionnels de la Ville

Rachel Gruber

Conseillère municipale déléguée à la médiation - prévention

Gabriela Kadouch

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

Fabien Benoît

Conseiller municipal délégué à la jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique

Joël Mazure

Conseiller municipal chargé des relations avec les commerçants, le marché du Centre, des affaires juridiques et de l'administration des biens

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements des dernières semaines

8 Ici et là

Des actualités dans tous les quartiers de la ville

10 En bref

12 Décryptage

“La vidéo protection”

14 En direct

15 GRAND ANGLE

“La métamorphose du quartier Bercy commence aujourd'hui”

19 Ensemble

20 Citoyens de demain



22 Au quotidien

24 Rencontre

Dans les coulisses du parcours citoyen

25 Portrait



Gilles Désiré dit Gosset,
 Directeur de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • Directeur de la publication Hervé Gicquel • Rédactrice en chef Céline Lormier (01 46 76 47 93) • Journaliste Marion Fuzon • Ont collaboré à ce numéro David Custodio, Xavier Delaruelle, Céline Lormier • Photos LM Corporation, Marion Fuzon, Yvan Lastes, Gérard Ledig, Jean-Pierre Le Nai, Céline Lormier • Conception Graphique Annabelle Brietzke • Mise en page Cyril Doumbé • Impression Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires Distribution Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Conseiller départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Une ville comme Charenton-le-Pont doit être capable d'innover pour relever les nombreux défis qui se présentent à elle et répondre aux attentes légitimes de ses concitoyens. Alors qu'autour de nous l'Est parisien est en pleine mutation, je souhaite également que notre ville soit volontaire, à l'avant-garde, pour consolider son attractivité dans le Grand Paris et accroître la qualité de vie de nos concitoyens.

A ce titre, notre quartier de Bercy a toujours eu, à mes yeux, un potentiel de développement inexploité en raison des contraintes urbaines le coupant de Paris et l'enserrant entre l'autoroute A4, le boulevard périphérique et l'emprise SNCF. De plus, sa modernisation était, jusqu'à présent, rendue complexe dans la mesure où ses parcelles mutables sont partagées par plusieurs propriétaires fonciers.

Pour toutes ces raisons, la Municipalité a signé un Contrat d'Intérêt National (CIN) avec l'Etat et a présenté en 2016 la candidature du quartier Bercy dans le cadre de l'appel à projets "Inventons la Métropole du Grand Paris" (IMGP), la plus grande consultation d'Europe en aménagement, urbanisme et architecture.

Au cours des 18 derniers mois, trois groupements de renom ont travaillé sur la partie sud-ouest de notre commune pour imaginer l'évolution de ce site, à fort potentiel, et trouver des solutions pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants. C'est UrbanEra, entité du groupe Bouygues Immobilier, qui a remporté le concours IMGP en présentant une feuille de route permettant de métamorphoser ce site et de respecter les objectifs d'intérêt général fixés par la municipalité.

Innovation urbaine, exemplarité environnementale, réalisation de liaisons douces avec Paris, la Seine et les autres quartiers charentonnais, création de nouveaux services, programmation de logements adaptés aux besoins locaux, solidité du montage financier de l'opération, capacité à attirer des investisseurs, des entreprises et des commerces, tels sont les avantages du projet de cette société dont les propositions vous seront exposées dans le dossier du magazine.

Si un concours a été nécessaire pour donner le cap du renouveau du quartier Bercy, une nouvelle séquence est désormais enclenchée. La Ville va placer l'écoute des habitants au cœur des différentes étapes réglementaires et des temps de concertation vont accompagner l'évolution de ce secteur.

Toujours dans le domaine de l'innovation, je me réjouis que Charenton ait de nouveau obtenu 5@ décernés par le jury du label villes Internet en février dernier. Cette récompense met en valeur les territoires actifs en matière d'initiatives et de services numériques.

Enfin, des discussions sont actuellement en cours entre les Maires du Val-de-Marne et Monsieur le Préfet au sujet de l'organisation des commissariats de notre département. Je défendrai naturellement avec la plus grande détermination la nécessité de renforcer la présence de la police nationale à Charenton.

Bonne lecture.



DÉJEUNER DANSANT | En février dernier, plus de 1 200 seniors charentonnais ont été invités par le Maire, Hervé Gicquel et Chantal Lehout-Posmantier, Maire-adjointe chargée des seniors, pour le traditionnel banquet qui leur est dédié. Cette année, les convives ont été accueillis au Plateau de Gravelle, dans le bois de Vincennes, pour un déjeuner gastronomique. Le repas s'est terminé dans la bonne humeur et surtout sur la piste de danse dans une ambiance détendue et conviviale !



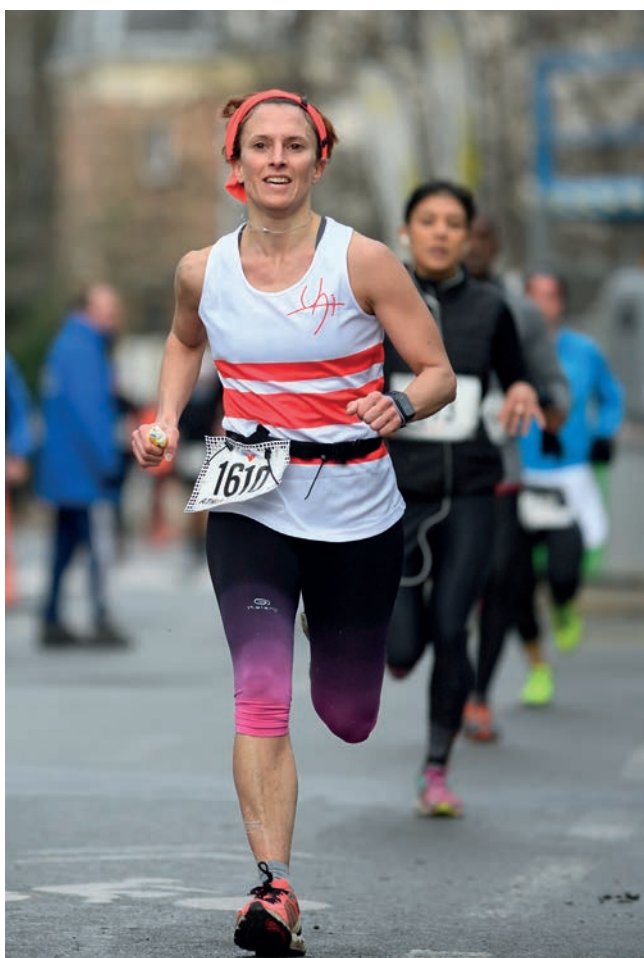
Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr



VŒUX AUX SENIORS | La comédie musicale "Les succès d'après-guerre" interprétée par la compagnie "Pliez bagage" a remporté un beau succès auprès des Charentonnais de plus de 62 ans invités au T2R par Hervé Gicquel, le Maire, Chantal Lehout-Posmantier, Maire-adjointe aux seniors et Michel Van den Akker, Conseiller municipal chargé du service social. Plus de 500 personnes ont assisté à ce spectacle.



FOULÉES CHARENTONNAISES | La 34^e édition des Foulées Charentonnaises a réuni presque 2 000 coureurs dans nos rues et à travers les chemins du bois de Vincennes. Il faut croire que les conditions hivernales n'ont pas empêché Bechere Turakumbi de battre le record de l'épreuve du 15 km avec un temps de 47 minutes 53 secondes, une vraie fusée ! Bravo à tous les participants, enfants et adultes pour ce beau moment de sport et de partage.



 Retrouvez le reportage photo et la vidéo sur www.charenton.fr

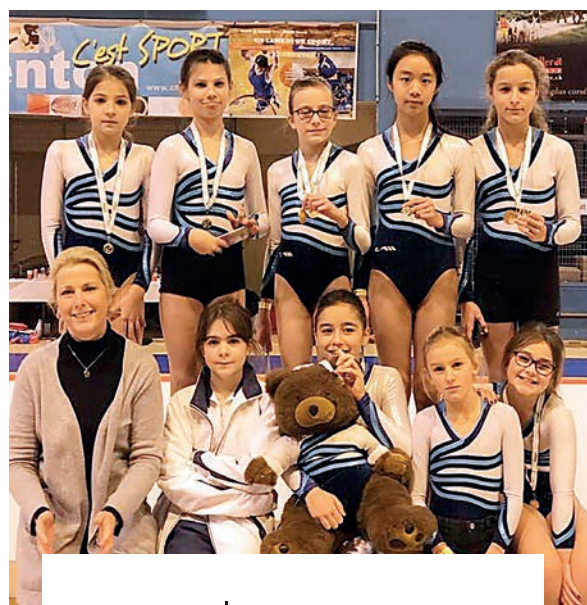


CONCERT DES ENSEMBLES DU CONSERVATOIRE | Les ensembles instrumentaux du conservatoire André Navarra se sont produits, il y a quelques semaines, sur la scène du T2R avec un programme diversifié pour le plus grand plaisir du public. Au creux de l'hiver, la musique a réchauffé les cœurs !

 **Retrouvez les reportages photos**
sur www.charenton.fr



SAINT VALENTIN | Les amoureux étaient invités à déclarer leur flamme dans toute la ville, le 14 février dernier. Les mots doux envoyés par les Charentonnais ont été publiés toute la journée sur les panneaux lumineux et sur le site Internet.



GYMNASTIQUE | En février dernier, Charenton a accueilli une compétition départementale de gymnastique au complexe Nelson Paillou. Le palmarès pour les équipes de Charenton s'est révélé excellent. Félicitations aux jeunes gymnastes !

< **RETOUR EN IMAGES** >



DEVOIR DE MÉMOIRE | En janvier dernier, à l'occasion des Vœux aux Anciens Combattants, le Maire a eu à cœur, dans son intervention, de réaffirmer son attachement profond au monde Combattant et aux commémorations patriotiques qui sont des temps forts de la vie locale. L'année 2018, qui correspondra au centenaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, sera ponctuée d'actions en faveur du devoir de mémoire en direction de nos concitoyens notamment les plus jeunes.

SÉJOUR ENFANCE | 20 jeunes charentonnais ont pris un grand bol d'air frais pendant les vacances d'hiver ! Ils sont partis faire des raquettes à Vagney, charmante station des Hautes-Vosges.



CABARET DES ATELIERS | En janvier dernier, les apprentis comédiens, danseurs et chanteurs du service Jeunesse se sont retrouvés pour un grand cabaret des ateliers devant un public enthousiaste composé de familles et d'amis.

PALMES ACADÉMIQUES | Deux membres du lycée polyvalent Robert Schuman ont été récemment nommés Chevaliers des Palmes Académiques. Cette distinction symbolique vient saluer leur travail et leur investissement au sein de l'Éducation nationale.



Nadia Hallaf (Professeur d'économie-gestion) et Moisé Lamar (Cuisinier)

Dans ma ville ...

Des rencontres, des animations et des actualités dans les différents quartiers de Charenton



Quartier Liberté

La nuit des conservatoires a connu un beau succès le 26 janvier dernier. Le public s'est pressé au conservatoire André Navarra pour découvrir les ateliers et mini-concerts proposés à cette occasion.

Rue des Bordeaux

Le 18 janvier dernier, la Ville avait invité l'ensemble des gardiens des résidences de logement sociaux du territoire, soit une quarantaine de professionnels qui sont des acteurs importants des liens humains, pour un moment de partage autour de la traditionnelle galette des rois.



Rue du Président Kennedy

Les bénévoles de la section Charenton / Saint-Maurice de la Croix-Rouge Française sont intervenus à Notre-Dame-des-Missions le mois dernier pour former les élèves délégués du collège et lycée aux premiers secours.

BERCY 2

QUAI DE BERCY

LA SEINE

Île Martinet

Plus de 300 sapins ont été recyclés et transformés en broyat en début d'année par le service des Espaces verts. Cette opération a été rendue possible grâce à la participation des Charentonnais ayant déposé leur sapin aux différents points de collecte.



Rue du Général Leclerc

La générosité des Charentonnais et l'implication de la boulangère du 4 rue du Général Leclerc, Fatima Duarte, ont permis de collecter près de 216 kg de pièces jaunes au profit de l'association "Ensemble contre la leucémie".



Rue Gabriel Péri

Depuis quelques mois, les résidents de la maison médicalisée Gabrielle d'Estrées reçoivent la visite de services civiques deux fois par semaine. Bienveillantes et enjouées, les jeunes femmes leur proposent des activités et des moments d'échanges.



M CHARENTON-ÉCOLES

Espace Toffoli

Chapeaux de cow-boy et santiags étaient de rigueur sur le plancher de l'espace Toffoli, le 10 février dernier, pour le grand bal country de l'Urban country dance, qui réunit à chaque fois de nombreux passionnés.



Gymnases Tony Parker

La Fédération de Volley a décerné le "label Sport Santé" au CNM Charenton volley-ball le 10 février dernier à l'occasion d'un match amical contre le Groupe France de Volley-ball Assis.

VIE ÉCONOMIQUE

Les Vœux du Club Gravelle Entreprendre



Réseau de dirigeants et de responsables d'entreprises majoritairement implantées à Charenton-le-Pont, Saint-Maurice et Maisons-Alfort, le Club Gravelle Entreprendre a organisé une cérémonie de Vœux le mois dernier. Ce club se positionne comme un lieu de rencontres entre pairs, de partage d'expériences, de contacts et de bonnes pratiques. Au fil des années, il a tissé un partenariat étroit avec les villes pour apporter sa contribution à la dynamique économique locale en participant à des manifestations municipales (Forum des associations, Charentonnaise des Entreprises, Foulées Charentonnaises...). Le club propose des matinales mensuelles avec des thématiques distinctes pour enrichir les pratiques des membres, des soirées afterworks pour découvrir les locaux et l'activité des uns et des autres, des réunions "cartes sur table" pour favoriser des échanges commerciaux et la mise en relation entre membres. Enfin, il contribue à la démarche "Agir ensemble sur le Territoire". En outre, il est l'un des acteurs du programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent", mené en partenariat avec la Ville et le lycée Robert Schuman pour rapprocher le monde académique et le monde de l'entreprise. Yann Delpierre, le Président du CGE, explique *"La mission première du Club est de contribuer à l'objectif de chaque entrepreneur : assurer la pérennité et le développement de son entreprise. Aujourd'hui, nous sommes 75 acteurs du territoire aux métiers extrêmement diversifiés. C'est un réseau fort, composé essentiellement de TPE et de PME, qui nous permet d'être complémentaires, solidaires et de partager nos problématiques. Par ailleurs, le Club fêtera ses 10 ans en 2018."*

 www.clubgravelle.com

SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Les tribulations d'une pirate écologique

Carlotta, une pirate magicienne, son matelot Gulimette et leur bateau, le Chamallow Rose, sillonnent la mer pour s'assurer que personne ne jette rien dedans et surtout pas le capitaine Beurk ! Ce drôle d'équipage écologique est venu jusqu'à la scène du Théâtre des 2 Rives, transformée en décor marin, à la rencontre du jeune public. Plus de 400 petits spectateurs sont venus assister aux représentations de la pièce intitulée "la pirate écologique". De la grande section de maternelle aux classes de CM2, tous les petits moussaillons charentonnais ont participé avec plaisir à ce moment de partage pour évoquer le développement durable sous un prisme ludique et participatif.



CULTURE

65^e Salon de Charenton



Le mois dernier, plus de 200 artistes charentonnais et franciliens ont exposé leurs œuvres à l'Espace Art et Liberté à l'occasion du Salon de Charenton. Cette année, l'invitée d'honneur était Marie Détrée-Hourrière, peintre officiel de la Marine. Elle est l'une des quatre femmes en France ayant ce statut, accordé par le ministre de la Défense, sur proposition du jury du Salon de la Marine. Cette POM, c'est-à-dire "peintre officiel de la Marine" est d'origine Malouine. Passionnée, elle a parcouru les mers à bord des navires de la Marine nationale. Elle a ainsi pu exprimer son goût pour les ports, les sites industriels et les vieux cargos. A l'occasion du vernissage, quatre artistes ont été récompensés : Gérard Caudroy (Prix de la Ville en peinture), Iris Vargas (Prix de la Ville en sculpture), Françoise Leroy-Garioud (Prix de la Ville en gravure) et Françoise Martin (Prix de la Ville en photographie).



Retrouvez le reportage photo sur www.charenton.fr



BOOSTE TA RÉUSSITE

Un salon pensé par et pour les jeunes !

Le mois dernier, le salon Booste ta réussite s'est tenu au Pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne. A l'initiative de ce salon de l'orientation et de l'emploi dédié aux jeunes : Pridi Bouekassa. Ce dynamique chef d'entreprise en coaching scolaire a souhaité proposer cette formule afin de leur offrir des contacts avec des professionnels, des conseillers d'orientations et la possibilité d'intégrer des réseaux. La Ville, ainsi que le Club Gravelle Entreprendre, étaient présents à l'occasion de cette 3^e édition du Salon.

ECONOMIE LOCALE

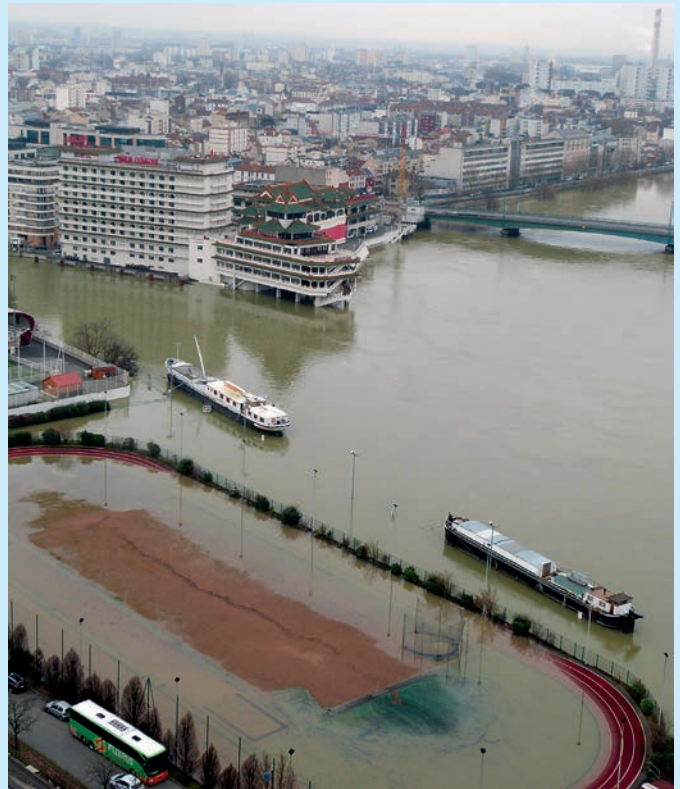
Les commerçants à l'honneur

En janvier dernier, de nombreux commerçants charentonnais ont pris plaisir à se retrouver dans le salon de l'Hôtel de Ville à l'occasion d'une cérémonie de vœux qui leur était dédiée. Accompagné de son équipe, le Maire, Hervé Gicquel, a rappelé son soutien à ces femmes et ces hommes, artisans, commerçants et entrepreneurs, qui œuvrent chaque jour pour contribuer, chacun à leur façon, au dynamisme du territoire. Cette soirée fut également l'occasion pour l'équipe de souligner l'opération "Les Charentonnais ont du cœur", en partenariat avec le Crédit Mutuel, les lycéens de Robert Schuman, les enfants des accueils de loisirs de la Ville ainsi que les commerçants locaux. Françoise Kaziz, Présidente de l'Association des Familles de Charenton, a expliqué que le fruit de cette collecte émanant de la générosité des Charentonnais servirait à organiser des sorties culturelles pour certaines familles bénéficiaires de l'association.

INONDATIONS

Charenton reconnue en état de catastrophe naturelle

Si les épisodes de crue n'ont pas contraint les Charentonnais à quitter leur logement comme dans certaines villes du Val-de-Marne, quelques équipements sportifs ont, malgré tout, été touchés, comme la piste d'athlétisme Stéphane Diagana, noyée sous les eaux. Comme 18 autres villes du département, Charenton a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux inondations de janvier.



JUDO

Solidarité entre jodokas

Après la réquisition du gymnase de Villeneuve-Saint-Georges pour cause de crue de la Seine, le Dojo de Charenton a ouvert ses portes au stage d'arbitrage départemental de judo en janvier dernier. Les formateurs et les jeunes ont pu profiter "au sec" des tatamis charentonnais !



VIDÉO PROTECTION URBAINE

Renforcer la tranquillité des espaces publics et privés

Afin de compléter l'action menée par Charenton sur l'espace public, Valophis Habitat a financé, l'an passé, l'implantation de 13 caméras de vidéo protection au sein de la résidence Bobillot-Sellier. Le bailleur, la Ville et l'État viennent de franchir un nouveau cap en mettant en place un dispositif apte à assurer la sérénité des locataires.



Depuis de nombreuses années, Charenton a fait de la sécurité des biens et des personnes et, par là même, la préservation de son cadre de vie, l'une de ses priorités. Cette volonté affirmée se traduit concrètement par les moyens humains et matériels alloués à la police municipale ainsi que par le renforcement, année après année, du réseau de caméras de vidéo protection géré par la Ville.

En parallèle, l'équipe municipale incite également les entreprises et les bailleurs du territoire à déployer leur propre réseau de caméras sur les sites dont ils ont la responsabilité.

Souhaitant répondre davantage aux demandes de sécurité et de prévention formulées par les locataires du parc social et lutter contre le sentiment d'insécurité, la municipalité a convaincu le bailleur social Valophis habitat d'installer, l'an dernier, 13 caméras dans les parties communes de l'ensemble immobilier "Bobillot Sellier" comptant 650 appartements.

Une nouvelle étape partenariale a été franchie grâce à la signature par la Ville, Valophis Habitat et la Préfecture du Val-de-Marne, d'une convention encadrant le transfert des images de vidéo protection exploitées par le bailleur sur cette résidence sociale vers le Centre de Supervision Urbain (CSU) de la Police municipale et, si besoin, vers le commissariat de la Police nationale.

Ce dispositif est effectif depuis le 11 janvier 2018. Il s'agit d'une action concrète soulignant la capacité d'une ville, d'un bailleur social et de l'Etat de travailler de concert pour renforcer la tranquillité résidentielle et publique, tout autant que d'un outil d'investigation efficace à l'usage des services en charge de la sécurité.

A savoir : Toute personne susceptible d'avoir été filmée dans les immeubles concernés disposera, conformément à l'article 10-V de



Le Maire, Hervé Gicquel, Pascal Turano, Maire-Adjoint, Farid Bouali, Directeur général adjoint de Valophis Habitat et Roger Marion, Délégué général à la sécurité de ce groupe, ont pu constater l'effectivité de ce dispositif lors d'une visite du CSU le jeudi 18 janvier.

“ La vidéo protection est un outil efficace sur le plan de la prévention, de la sécurité dans les parties communes et les espaces publics ,”

la loi n°95-73 du 21 janvier 1995 modifiée, d'un accès aux enregistrements qui la concernent ou pourra en vérifier la destruction dans le délai prévu. Cet accès est de droit. Elle devra adresser au correspondant informatique et libertés de Valophis Habitat, une demande écrite motivée, sur la base de laquelle une réponse lui sera adressée et les images éventuelles utilisées.

Le chiffre

75

Caméras de vidéo protection déployées sur la ville

AVENUE W. CHURCHILL / RUE M. DELCHER

11 tilleuls en remplacement des platanes supprimés

Suite à un contrôle sanitaire ayant mis en lumière l'infection de 11 platanes de l'avenue W. Churchill et de la rue M. Delcher par un champignon pathogène, la Ville a pris la décision de procéder rapidement à la suppression de ces spécimens devenus dangereux. La Municipalité s'était alors engagée à procéder à leur remplacement par 11 tilleuls. Le service des Espaces verts s'est employé à compléter cette campagne par la plantation de 4 tilleuls sur des fosses non encore pourvues. Depuis février dernier, ces deux voies ont, comme prévu, retrouvé leurs arbres.



MOTOS – SCOOTERS

Stationnement sur emplacements réservés payant et obligatoire



A compter du 2 avril 2018, les conducteurs de deux-roues motorisés seront soumis à l'obligation de garer leurs véhicules aux emplacements réservés à cet effet et au stationnement payant. En effet, la Municipalité a souhaité répondre aux demandes des administrés qui souhaitent des actions concrètes pour mieux maîtriser leur stationnement dans la ville qui, depuis trop d'années, empiètent sur les espaces réservés aux piétons. Charenton comptabilise actuellement 500 places matérialisées et va poursuivre leur développement. La mise en place du stationnement payant

pour les deux roues sur voirie à compter du 2 avril 2018 équivalra à environ un tiers du tarif de celui appliqué aux voitures. Un tarif résidentiel sera également disponible pour les Charentonnais utilisateurs de motos ou de scooters qui s'inscriront sur l'application Paybyphone et auprès de la cellule réglementaire.

Quelques exemples de tarifs pour les Charentonnais inscrits pour le forfait résidentiel :

- Forfait journalier : 0,30 €
- Forfait semaine : 2 €
- Forfait mensuel : 7€
- Forfait annuel : 75€
- Stationnement de 10 minutes en Zone verte : 0,07 €
- Stationnement de 10 minutes en Zone rouge : 0,20 €

Au titre de cette nouvelle réglementation, les propriétaires de deux-roues motorisés seront soumis, en cas de non règlement de leur stationnement, au Forfait Post stationnement selon la grille tarifaire suivante :

- FPS en paiement immédiat (dans les 72h suivant l'avis de FPS) : 6 €
- FPS plein (au-delà de 72h) : 10 €
- FPS majoré (au-delà de 3 mois) : 60 €

ENVIRONNEMENT

Vous recyclez, les enfants créent

Dans le cadre de l'engagement de la Ville en faveur de l'environnement, les enfants fréquentant les centres de loisirs sont invités, depuis plusieurs semaines, à réaliser des objets créatifs à partir de matériaux recyclés. Afin de les aider à poursuivre ce projet, les enfants ont besoins de la contribution de chacun. Pour ce faire, il suffit de déposer dans l'un des centres de loisirs ou au service Enfance :

- Des pots de yaourts en verre
- Des bouchons en plastique
- Des journaux et revues
- Des tubes de papier toilette ou essuie-tout
- Des restes de laine
- Des chutes de tissu
- Des bouteilles d'eau vide (toutes tailles)
- Du bois (sous toutes ses formes)
- Du papier même imprimé.

Par ailleurs, un troc de livres sera organisé le 2 juin prochain sur la Place Aristide Briand. Aussi, si vous disposez de livres sur le développement durable ou la citoyenneté, n'hésitez pas à les confier aux mêmes équipes.

Adresses des différents Centres de loisirs municipaux sur www.charenton.fr



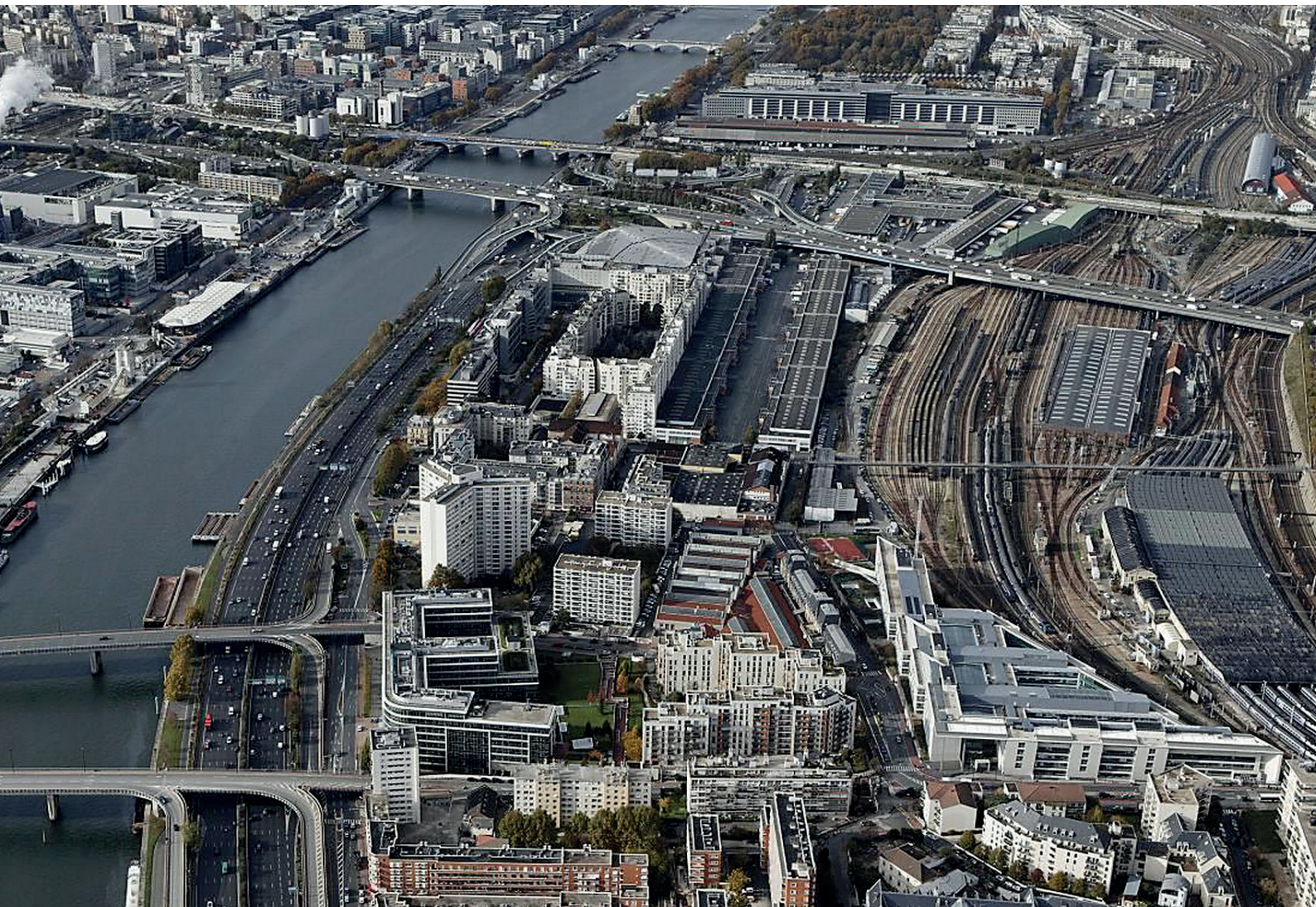
PLAN VIGIPIRATE

Des jardinières pour la sécurité de tous

Dans le cadre du plan Vigipirate, la Ville a neutralisé le stationnement, devant des sites potentiellement sensibles et en particulier les établissements scolaires, à l'aide de barrières "Vauban". Inesthétiques, trop souvent vandalisées par des automobilistes peu scrupuleux, elles vont être progressivement remplacées au fil des ans par des espaces végétalisés plantés en pleine terre, comme dans les rues du Président Kennedy et des Bordeaux. De cette manière, la Ville conjugue sécurité et embellissement du cadre de vie.

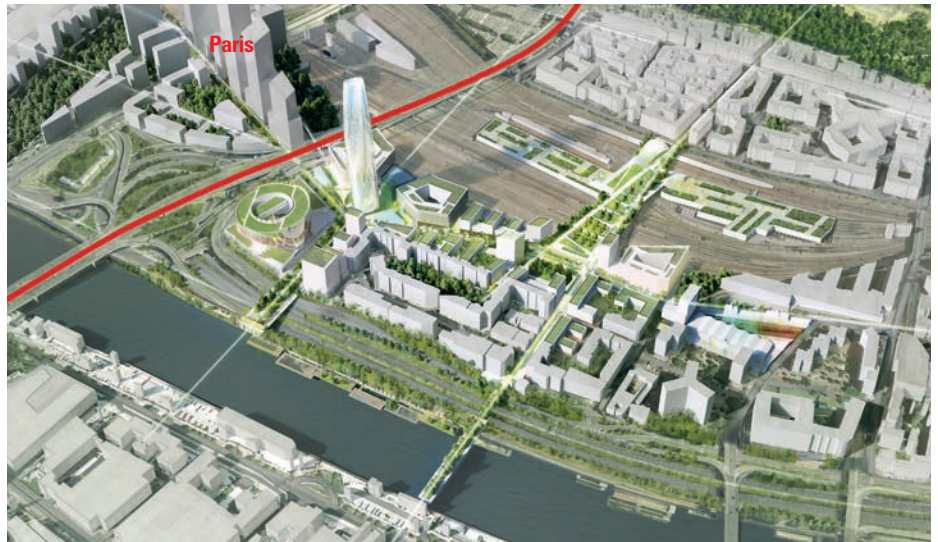
La métamorphose du quartier de Bercy commence aujourd'hui

Le 15 février dernier, le jury du concours "Inventons la Métropole du Grand Paris" a retenu UrbanEra, entité de Bouygues Immobilier spécialisée dans la réalisation de quartiers mixtes et durables, pour métamorphoser le quartier Bercy de Charenton. Le projet de ce lauréat donne l'impulsion pour enclencher l'évolution de ce secteur tout en associant la population.



Au fil des ans, la Municipalité a toujours cherché à désenclaver les 12 hectares du quartier de Bercy enserré entre l'autoroute A4, la ligne SNCF et le boulevard périphérique. En 2013, un projet avait failli se concrétiser. Cependant, la complexité de ce secteur, et notamment la présence de différents propriétaires fonciers dans ce périmètre, n'ont jamais permis de finaliser les opérations envisagées. Les élus de Charenton ont cherché des solutions comme cela avait été rappelé dans le cadre des réunions publiques des quartiers de Bercy et de Valmy en 2016 et 2017. L'objectif était d'agir pour éviter que chaque acteur privé décide individuellement de mener des constructions sur sa parcelle sans intérêt pour les habitants.

C'est dans ce contexte qu'une étape significative a été franchie en 2016. En effet, à force de mobilisation et grâce à la conjoncture métropolitaine, Charenton a réussi à fédérer les différents protagonistes privés et publics autour d'enjeux et d'objectifs communs pour revitaliser le quartier. Pour commencer, la Métropole du Grand Paris (MGP), la Société du Grand Paris et la préfecture de la Région Ile-de-France ont lancé un appel à projets, "Inventons la Métropole du Grand Paris" (IMGP). Ce concours d'envergure internationale doit permettre de révéler les potentialités de certains quartiers du cœur de l'Ile-de-France. Suite à la candidature de la ville, le site de Charenton-Bercy a été retenu, le 10 octobre 2016.



Un quartier repensé autour de nouvelles circulations et liaisons

“Le 15 février dernier, le jury a retenu un programme à la fois ambitieux pour Charenton mais aussi pour les Charentonnais ,”

Quelques jours plus tard, l'Etat, Charenton, et l'Établissement public territorial *ParisEstMarne&Bois* signaient le Contrat d'Intérêt National (CIN), document instaurant une instance de dialogue pour associer tous les acteurs concernés par le quartier Bercy.

CHARENTON RETENU POUR PARTICIPER AU CONCOURS "IMGP"

Si Charenton devient, fin 2016, un secteur prisé pour le développement francilien, ce n'est pas un hasard. Depuis des années, les équipes municipales se sont mobilisées pour démontrer les potentialités de ce quartier à condition de trouver des solutions pour le désenclaver en le reliant à la Capitale. Il dispose d'atouts pour évoluer positivement comme ce fut le cas, par exemple, avec le Cour Saint Emilion et le quartier de la Bibliothèque François Mitterrand dans les 12^e et 13^e arrondissements de Paris.

Notre candidature au concours IMGP s'imposait donc comme une évidence. Alors que les lauréats de 57 sites de ce concours ont été dévoilés à l'automne 2017, le jury en charge de l'opération "Charenton-Bercy" a préféré demander aux trois candidats en lice d'approfondir leurs dossiers.

LES ENJEUX DE LA MODERNISATION DU QUARTIER DE BERCY

Le cahier des charges proposé aux candidats reposait sur :

- Le processus de désenclavement du site vers Paris via la rue Baron-Le-Roy, vers le Nord de Charenton en retravaillant la passerelle Valmy et, si possible vers les berges de la Seine
- L'exemplarité sur le plan du développement durable et de l'innovation urbaine
- La réalisation d'une programmation mixte comprenant de l'activité tertiaire (bureaux, commerces, loisirs...) et des logements de tous types
- La mutation du centre commercial Bercy 2
- La création d'équipements publics
- L'articulation urbaine avec la future ZAC Bercy dans le 12^e arrondissement prévoyant une production de 4 000 logements et plusieurs tours.

Tous ces points et bien d'autres encore devaient être réunis par les candidats afin de créer les conditions pour accorder à Charenton le rayonnement qui lui revient tout en lui conférant une dimension métropolitaine. La municipalité de Charenton avait également insisté pour que le projet retenu s'adapte à la configuration du quartier, de la ville et, enfin,



Le site de l'AP-HP devient la Serre des Possibles



[Hervé Gicquel]

Maire de Charenton-le-Pont

Conseiller départemental du Val-de-Marne

Après tant d'années de mobilisation pour dynamiser le quartier de Bercy, je ne peux que me réjouir de l'aboutissement du travail partenarial mené avec tous les acteurs de ce secteur et de ce concours. Tous les facteurs sont regroupés pour nous permettre d'offrir à Charenton et aux Charentonnais une opération maîtrisée par la ville et permettant un renouvellement urbain. Pour ce faire, nous devons, la Ville et ses partenaires, nous rassembler autour du dispositif proposé par la Métropole du Grand Paris comme du CIN et ainsi parler d'une même voix. A présent que les grandes étapes de la feuille de route nous guident, je tiens à ce que les Charentonnais prennent toute leur place dans la mise en œuvre de ce programme essentiel pour demain. C'est la raison pour laquelle j'ai rappelé en réunion publique, le 12 mars dernier, qu'une large concertation va s'ouvrir et que les habitants seront régulièrement associés et sollicités pour enrichir ce projet.

prenne principalement en compte la qualité de vie des Charentonnais.

A ce titre, le 15 février dernier, le jury a retenu un programme à la fois ambitieux pour Charenton mais aussi pour ses habitants.

URBANERA PORTE LE PROJET LE PLUS AMBITIEUX

C'est le projet porté par UrbanEra, entité de la société Bouygues Immobilier spécialisée dans la création de quartiers mixtes et durables à destination des collectivités, qui a remporté le concours. Il repose sur un savant mélange entre bureaux, commerces, logements et nouveaux espaces publics. En effet, comme l'explique Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé de l'aménagement urbain et durable de la ville : "Cette offre a été jugée de manière globale comme celle qui proposait le programme le plus équilibré,

le plus innovant, le plus ambitieux en termes de désenclavement et d'articulation avec le projet parisien en restant le plus respectueux des Charentonnais. De plus, il est le plus emblématique sur les aspects environnementaux et permettra de mobiliser les financeurs et investisseurs".

Dans le détail, le jury a été sensible à plusieurs points prépondérants :

UN QUARTIER PENSÉ POUR LA QUALITÉ DE VIE ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les concepteurs ont choisi de l'axer sur des déplacements facilités. A ce titre, la rue Baron-le-Roy, qui va être prolongée depuis Paris, se poursuivra dans Charenton grâce à des circulations douces. Elles permettront de cheminer au milieu d'immeubles de bureaux et de résidences avec des commerces en



Projet de tour, signe architectural marquant une nouvelle entrée de ville

rez-de-chaussée. Cette nouvelle artère facilitera l'accès à pied à Paris en quelques minutes mais également de rejoindre l'avenue de la Liberté et la passerelle Valmy. Cette dernière est appelée à dépasser sa fonction première de franchissement pour devenir un lieu de vie ponctué d'espaces piétons, d'une piste cyclable à double sens, d'équipements et de zones plantées. Elle reliera le quartier de Bercy au Bois de Vincennes. Dans la dernière phase des travaux, il est envisagé la création d'une passerelle plantée surplombant l'autoroute A4 pour rejoindre les berges de Seine qui pourraient être également réaménagées pour accueillir du public.

Un effort conséquent est porté sur les espaces verts, y compris sur les toitures et les terrasses. Dans ce cadre, le projet

360 000 M²

SURFACE DU PROJET

3,6 Ha

D'ESPACES VERTS PLANTÉS

30 %

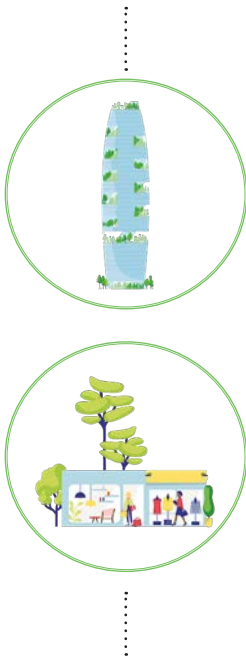
DE LOGEMENTS SOCIAUX



L'artère remplaçant les entrepôts et permettant de relier Paris et la passerelle Valmy



La passerelle Valmy transformée en lieu de vie



Parlons du renouveau du quartier Bercy

Une nouvelle séquence est dorénavant ouverte et la Ville va placer l'écoute des habitants au cœur des différentes étapes réglementaires et des temps de concertation qui vont accompagner l'évolution de ce secteur.

Si vous souhaitez nous faire part de vos remarques, n'hésitez pas à nous contacter à cette adresse : bercy@charenton.fr

prévoit 3,6 hectares d'espaces verts plantés, un arbre pour chaque logement créé et le développement d'un site dédié à l'agriculture urbaine. Cependant, la performance environnementale du programme ne s'arrête pas là. Choix des matériaux, économies énergétiques, recyclage des déchets et des eaux pluviales... sont prévues pour instaurer au sein de ce quartier une boucle environnementale vertueuse et installer Charenton en position de territoire innovant et de référence en la matière.

La majorité des immeubles d'habitation seront réalisés dans les secteurs les plus préservés. Pour répondre aux objectifs de la ville sur le plan de l'habitat et de la diversification du parcours résidentiel, 1000 nouveaux appartements devraient être réalisés dont 30% de logements sociaux.

DE NOUVEAUX PÔLES ATTRACTIFS ET ANIMÉS

Ce projet s'articule autour de 3 pôles constructibles à savoir les entrepôts détenus par la société Tikehau, les locaux de l'AP-HP et le centre commercial. Le premier,

placé à la lisière de Paris, s'organise autour d'une tour à l'architecture remarquable. Elle marquera une nouvelle entrée de ville en liaison urbanistique avec les aménagements parisiens à venir du 12^e arrondissement. Cet édifice de 180 m à proximité du périphérique contribuera à la solidité économique globale de l'opération mais surtout s'insèrera dans le paysage urbain en respectant les secteurs d'habitation préexistants. La tour sera ambitieuse sur le plan environnemental et intégrera de nombreux espaces verts dans son enceinte. Elle abritera des logements, une offre hôtelière adaptée à l'attractivité du quartier et un espace ouvert au public sur son toit. Elle sera conçue pour que son ombre ne porte pas sur le quartier et encore moins sur les habitations mais sur le périphérique et le faisceau ferré.

Le second pôle du quartier prendra place dans les locaux préservés de l'AP-HP. Transformé en cluster* dédié aux Univers virtuels, ce bâtiment devrait accueillir une résidence étudiante, une autre pour les artistes et des bureaux. Il sera complété par "La Serre des possibles", espace envisagé pour une

* Les clusters sont des réseaux d'entreprises constitués majoritairement de PME et de TPE, fortement ancrés localement, souvent sur un même créneau de production et souvent liés à une même filière. Dans une économie mondialisée, les clusters permettent, en fédérant les énergies, de conquérir des marchés qui n'auraient pas été accessibles par des entreprises seules.



Une place publique piétonne et commerciale au pied de la Tour



Néo : un nouvel espace à vocation commerciale et ludique

**“ Ce projet solide propose des solutions concrètes
aux besoins des habitants et des usagers du quartier ,,**

programmation d'animations culturelles et associatives. Enfin, le centre commercial Bercy 2 laissera place à "Néo". Ce bâtiment sera dédié aux activités commerciales et ludiques. C'est ici, à titre d'exemple, que la création d'un centre aquatique pourrait être envisagée dont les modalités de gestion doivent encore être fixées.

**UNE OPÉRATION SOLIDE S'APPUYANT SUR
DES PARTENAIRES PRÊTS À S'ENGAGER**

Le programme repose sur plusieurs pierres angulaires et notamment l'activité économique. La métamorphose de ce quartier de vie en dépend. UrbanEra a d'ores et déjà retenu l'attention de divers investisseurs tout autant que d'entreprises reconnues des Univers virtuels susceptibles de s'installer au sein du Cluster. D'autre part, de grands noms de la distribution ou de l'hôtellerie seront très certainement intéressés par ce site unique. Ce point est

essentiel pour la viabilité du projet, la diversité des activités du quartier mais également pour financer les établissements et espaces publics attendus (école ...).

De plus, l'équipe d'UrbanEra a établi le phasage de son opération de démolition/construction en privilégiant les attentes les plus fortes des Charentonnais à savoir la percée de la rue Baron-Le-Roy puis la réalisation de la nouvelle passerelle Valmy.

Enfin, les différentes phases qui ponctueront cette opération entre 2021 et 2030 sont toutes indépendantes. Ce choix opérationnel facilitera le quotidien des habitants et permettra au quartier de voir ses nouvelles potentialités éclore progressivement.

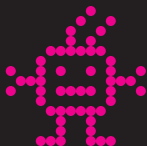
L'étape qui vient d'être franchie est cruciale pour la métamorphose du quartier de Bercy. En choisissant UrbanEra, la Ville et ses partenaires se dotent de garanties

quant au financement de cette opération. La ville sera également soutenue par Grand Paris Aménagement, opérateur foncier et aménageur urbain de premier plan en Ile-de-France. Cependant, le champ des possibles est encore très grand et sera largement concerté avec la population. De nouveaux transports publics devraient venir naturellement desservir ce quartier. Les architectes du groupement ont imaginé que cette dynamique engendrerait la construction d'une gare du RER D au niveau de la passerelle Valmy. S'il s'agit encore aujourd'hui d'une projection, la revitalisation du secteur pourrait la rendre possible. La Municipalité compte ainsi sur la mise en œuvre d'un cercle vertueux qui pourrait également concerner la pacification de l'autoroute A4.



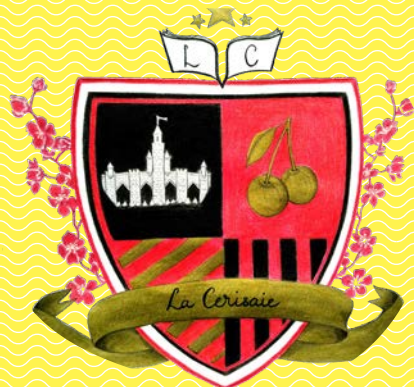
Pour plus d'informations :
www.charenton.fr





Un nouveau blason pour le collège

Le collège la Cerisaie a organisé, il y a quelques mois, un concours de dessin. Il s'agissait de réaliser un projet de blason pour l'établissement, en individuel ou en équipe. 22 propositions créatives ont été faites avant que le vote n'ait lieu en février dernier. Feutres, mines, pinceaux ou crayons : les collégiens s'en sont donnés à cœur joie avec beaucoup d'imagination et c'est donc Juliane et Margot, deux élèves de 6^e, qui ont remporté ce concours. Ce nouveau blason trouvera bientôt sa place sur le site Internet du collège, sur des documents administratifs et sur les tee-shirts de l'association sportive. Il viendra certainement bientôt égayer l'entrée du collège sur un panneau situé rue de la Cerisaie.



Soirée jeunes talents

Tu as entre 6 et 17 ans et un talent caché? Le service municipal Jeunesse propose une soirée pour révéler les jeunes talents charentonnais. Plusieurs catégories sont proposées : chant, danse, musique, sketches, magie et petits génies (inventions en tout genre). La soirée est prévue le samedi 7 avril à l'Espace Jeunesse à 20h. Inscriptions avant le 26 mars prochain et pré-sélections du 19 mars au 31 mars au SMJ.
Renseignements : service municipal Jeunesse - 7bis, quai de Bercy
Tél. 01.46.76.44.52 et 01.46.76.44.59
et jeunesse@charentonlepont.fr

Dancez autour des livres



La compagnie charentonnaise Miss O'Youk interviendra, le samedi 17 mars prochain, à la médiathèque des Quais à 15h30 pour un atelier d'éveil corporel. Miss O'Youk crée des spectacles qui captivent les regards des enfants de 4 à 7 ans et leur permettent à travers la danse d'imaginer leur propre histoire. Avec cet atelier, la thématique des 5 sens est abordée à travers la lecture et la danse. Ainsi la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat sont successivement racontés puis expérimentés par les enfants.

Médiathèque des Quais - 36, quai des Carrières - Gratuit - Inscription obligatoire au 01.49.76.69.00 ou sur le portail des médiathèques www.charenton.fr

Hercule et l'Hydre aux neuf têtes

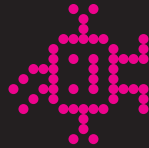
Christiane Lavaquerie-Klein et Laurence Paix-Rusterholtz écrivent à "4 mains". La première est charentonnaise et sa complice est parisienne. Toutes deux ont créé l'agence d'action culturelle "L'ibis et L'allégorie" qui conçoit des ouvrages, des jeux et des expositions sur l'art pour la jeunesse et le grand public. Après "La fabuleuse histoire d'Ulysse et le cheval de Troie", elles publient maintenant "La fabuleuse histoire de Hercule et l'Hydre aux neuf têtes". Il s'agit du 4^e volume de cette collection sur le thème des mythologies du monde, avec des pages documentaires illustrées.

Bayard poche - 6,50 euros



Séjours d'été

Les inscriptions pour les séjours d'été 2018 se dérouleront du mardi 3 au dimanche 8 avril inclus. Comme toujours, les démarches peuvent se faire sur monespacech@renton.fr
www.charenton.fr

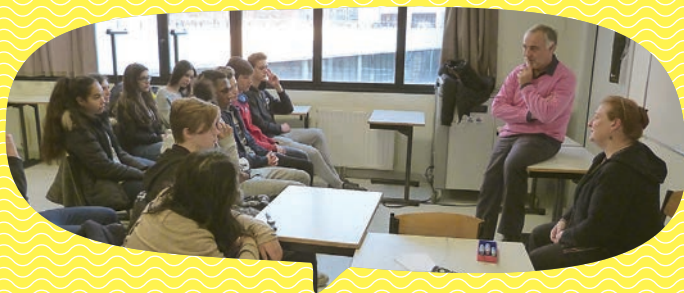


La clé de l'animation, le BAFA

La Ville propose régulièrement des formations au brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur (BAFA), destinées aux jeunes âgés de 17 ans et plus, en partenariat avec l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil). Objectif : devenir animateur de séjours ou d'accueils de loisirs auprès d'enfants et d'adolescents, à titre non professionnel et de façon occasionnelle. Prochaine session (formation générale) : du 14 au 21 avril 2018

**Renseignements : service municipal Jeunesse
7bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.68**

Agir Ensemble sur le territoire



Issu du partenariat entre la Ville, le lycée polyvalent Robert Schuman et le Club Gravelle Entreprendre, le programme "Quand élèves et entreprises se rencontrent" a repris pour la 4^e année consécutive. A cette occasion, des professionnels de différents secteurs d'Ile-de-France sont venus, le mois dernier, à la rencontre des élèves de seconde générale et professionnelle du lycée Robert Schuman partager leur expérience et parler de leur parcours professionnel sans langue de bois avec naturel et à grand renfort d'exemples pratiques. Ensemble, ils ont abordé les questions d'orientation, de reconversion professionnelle, de rémunération, du rôle du chef d'entreprise ou encore de l'entrepreneuriat. Les intervenants se sont prêtés au jeu des questions/réponses avec les élèves et, bientôt, ce sera le tour des jeunes de rencontrer ces actifs sur leur lieu de travail afin de les interviewer. Sur le terrain, il leur sera sans doute plus simple de cerner les enjeux du monde professionnel.

**Renseignements : Direction de l'économie et de l'emploi
73, rue de Paris - Tél. 01.46.76.50.03 ou eco@charenton.fr**

Le sport à l'école



Tony Estanguet a étreigné son tout nouveau maillot de président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques le mois dernier en lançant la semaine olympique à l'école, une manifestation qui ambitionne de promouvoir les valeurs du sport dans une dimension scolaire. Pour autant, Charenton n'a pas attendu cette opération médiatique pour proposer aux jeunes de faire du sport à l'école et en milieu périscolaire. En effet, depuis de nombreuses années, il est proposé aux enfants, dans le cadre des "ateliers bleus", de choisir parmi une dizaine de sports (capoeira, athlétisme, volley, gym, escrime...) en partenariat avec des associations charentonnaises. Ainsi, cette année, ce sont près de 650 enfants qui, les mardis et vendredis, pratiquent une activité sportive entre 16h et 17h30.

Ce vecteur efficace d'éducation et d'éveil à la citoyenneté est présent également dans le temps scolaire, avec des séances de tennis de table, d'escrime et, depuis cette année, de volley. Ce ne sont pas moins de 60 classes d'écoliers charentonnais qui, là encore, apprennent les valeurs du sport, le respect des règles et qui développent leur esprit d'équipe tout en se dépassant. Le sport fait donc partie intégrante de la semaine de l'enfant.

Enfin, en raison de la fermeture de la piscine, une convention a été passée avec la ville de Maisons-Alfort, afin que les enfants de CM2 puissent, à l'issue d'un stage de 8 séances, passer le test "savoir nager" au centre aquatique Arthur Hévette, une attestation obligatoire du livret scolaire de l'enfant. Les 11 classes de CM2 de Charenton ont pu bénéficier de cette démarche.





NOVOTEL

Un retour aux sources pour le nouveau Directeur

Matthieu Saby, arrivé dernièrement à la Direction du Novotel Paris Sud Porte de Charenton situé place des Marseillais, est âgé de 35 ans. Diplômé d'un BTS en Hôtellerie Restauration et d'un MBA en management hôtelier, il travaille depuis un peu plus de 14 ans dans le secteur de l'hôtellerie. Il s'agit pour lui d'un 2^e poste de Direction et cette nomination à Charenton a un goût tout particulier, comme il l'explique *"J'ai un lien fort avec cette ville, car j'étais Charentonnais durant mon enfance. J'allais à l'école Briand, puis j'ai fait plus tard un passage à Notre-Dame-des-Missions tout en jouant au water-polo au sein du CNM. C'est une ville dynamique que j'apprécie et qui est à l'écoute des commerçants, notamment avec le Club Gravelle Entreprendre dont je fais partie. J'espère y rester en fonction le plus longtemps possible !"*

TENNIS DE TABLE

Charenton à la pointe de la petite balle

Sous la présidence de Gérard Sirodot, Charenton Tennis de table est un club en pleine santé avec un nombre stable d'adhérents (260 dont 75% de charentonnais) et une majorité de jeunes de moins de 18 ans (56%). Côtés résultats, l'équipe phare se comporte de belle façon en Nationale 2 et en Coupe d'Europe TT Intercup (même si elle a été éliminée par l'équipe italienne tenante du titre après un combat de haut niveau). La 1^{ère} phase a également vu la montée de deux de ses 7 équipes, l'une en Régionale 3 et la seconde en Pré-Régionale.

Pour suivre l'actualité du club : www.charenton-tt.org
www.facebook.com/charenton.tt/

MAYBE

Retrouvez le plaisir des achats en boutique

Laurence et Rebecca, vendeuses qualifiées, vous reçoivent au 135, rue de Paris dans une nouvelle boutique de prêt à porter destinée à toutes les tranches d'âges et vous conseillent pour vos achats. David Mourjan, diplômé d'une école de commerce et fort d'une expérience de 15 ans dans le textile, dirige cette petite chaîne entièrement française qu'il entend bien développer et en est à sa 4^e ouverture de magasin. Il mise sur la chaleur de l'accueil et du conseil en boutique, ainsi que sur la qualité d'une fabrication en grande partie européenne tout en conservant un prix abordable pour satisfaire sa clientèle.



Maybe 135, rue de Paris - Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 20h et le dimanche de 10h à 18h - Tél : 09.50.62.32.76.

SOLIDARITÉ

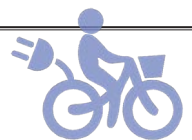
Deux jeunes Charentonnais en mission de coopération internationale



Margaux et William, deux Charentonnais âgés de 28 ans, viennent de se marier. Désireux de vivre une expérience riche au service des autres, ils ont décidé, en guise de voyage de noces, d'effectuer une mission de développement et de coopération en Volontariat de Solidarité Internationale. Ils vont ainsi partir début avril à Alger pour une durée d'un an auprès de deux associations locales. William travaillera dans un quartier difficile auprès du CIARA, Centre de formation professionnelle mixte en BTP électronique, informatique. Margaux œuvrera pour sa part au sein de l'association "Rencontre et développement" en charge de l'accueil de migrants subsahariens. Leur mission est encadrée par la Délégation Catholique pour la Coopération, organisme qui a, chaque année, la responsabilité de 500 volontaires sur le terrain.

SUBVENTION

Coup de pouce pour acquérir un vélo à assistance électrique



Dans le cadre d'une mobilité propre et adaptée à la circulation en ville, la Municipalité a dédié 20 000 euros à la mise en place, depuis le 1^{er} janvier 2018, d'un dispositif d'aide pour les particuliers charentonnais souhaitant acquérir un vélo à assistance électrique (VAE). Cette subvention est fixée à 30% du prix d'achat TTC dans la limite de 400 € par vélo et par foyer. La subvention municipale porte sur l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf acquis à partir du 1^{er} janvier 2018.

Pour constituer votre dossier de demande de subvention, rendez-vous sur www.charenton.fr/environnement/vae



TERRITOIRE

PARISESTMARNE&BOIS

Découvrez le site Internet et la plateforme d'échange

La nouvelle version du site web du territoire ParisEstMarne&Bois a été mise en ligne le 26 janvier dernier. Les objectifs principaux sont d'optimiser la visibilité du territoire et de permettre aux administrés des villes qui le composent, dont les Charentonnais, de mieux l'appréhender. A cette occasion et afin de réduire le nombre d'encombrants produits, le territoire a souhaité mettre en place, en partenariat avec Ecomairie, une plateforme d'échange. Accessible dès la page d'accueil du site, "Marne&bois troc" permet aux habitants du territoire de donner ou de vendre des produits plutôt que de les jeter en déchèterie : un vide grenier, en somme, virtuel, permanent et de proximité !


 www.parisestmarnebois.fr



DES DIFFICULTÉS AVEC VOTRE TNT ?

Contactez l'ANFR

Le déploiement de la 4G qui s'est considérablement développée ces dernières années est susceptible de causer de manière ponctuelle des perturbations de la réception de la TNT chez les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un dispositif d'assistance et d'intervention mis en place par l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) et les opérateurs de téléphonie mobile concernés.

 **Pour plus d'information, le site de l'ANFR : www.recevoirlatnt.fr**

MON ESPACE CHARENTON



De nouveaux services en ligne

Après le lancement, en janvier 2017, de "Mon espace Charenton" pour faciliter les services et les démarches liées à la famille, la Ville de Charenton-le-Pont poursuit sa modernisation. Depuis le 1^{er} mars 2018, cette plateforme, accessible par Internet 7 jours/7 et 24 heures/24, vous permet de réaliser vos formalités gérées par la direction des Affaires civiles et ainsi de gagner du temps en évitant les déplacements en Mairie.

Dans un premier temps, cette avancée significative vous offre la possibilité de procéder à :

- Vos demandes d'actes (décès, mariage et naissance),
- Votre inscription ou modification concernant les listes électorales,
- Le recensement citoyen des jeunes.

Par la suite, il sera également proposé de prendre rendez-vous en ligne pour les demandes de Passeports et Cartes Nationale d'Identité ainsi que le dépôt des dossiers de Mariages ou de PACS.

La création d'un compte sur "Mon espace Charenton" n'est pas nécessaire pour accéder à ces nouveaux services.

LABEL INTERNET

Charenton confirme une nouvelle fois ses 5@



Au centre, Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué au numérique

Le 8 février dernier s'est tenue la cérémonie de remise des labels "Territoires, villes et villages Internet". Pour la 7^e fois consécutive, Charenton, représentée par Fabien Benoit, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse, à l'enseignement secondaire et au numérique, s'est vue décerner la récompense la plus prisée. Ces 5 @ mettent en lumière la compétence et la capacité d'innovation en matière numérique de notre Ville et l'ambition affichée de la Municipalité d'offrir à ses habitants la possibilité d'accéder à un service public efficace et moderne.

 www.charenton.fr

Dans les coulisses du parcours citoyen des classes de CM2

Tout au long de l'année, les élèves de CM2 de la ville s'initient à la citoyenneté en découvrant les grandes institutions. Un parcours citoyen leur est proposé pour mieux comprendre les valeurs de la République.



Dans les programmes de l'école élémentaire figure en bonne place l'enseignement moral et civique. Tous les élèves se forment et apprennent à développer leur esprit critique. A Charenton, il a été décidé de déployer un parcours citoyen à l'intention des élèves de CM2, bien au-delà des supports classiques. 9 classes suivent ainsi un dispositif appelé "parcours citoyen", dans lequel les enfants sont amenés à effectuer des visites, à rencontrer des personnalités politiques et à se forger un socle de connaissances utiles pour leur future vie d'adulte.

La première étape de ce parcours se fait au sein de la classe. Elle consiste en l'élection des délégués de classe. Si les enfants sont désormais familiarisés avec cette première expérience citoyenne, ils en prennent aussi toute la mesure. Les élèves élus représentent leurs pairs, ils ont un vrai rôle à jouer. Pour

l'élève autant que pour la classe, cette fonction est importante et chacun prend cette élection au sérieux, avec des responsabilités mais aussi l'apprentissage de l'écoute, de la prise de parole en public. Ensuite, le ton est donné pour ce parcours citoyen : comment s'exprimer, à quel moment, comment prendre part à la société et participer à une dynamique collective.

Dépasser les murs de l'école

Les enfants découvrent les notions de territoires (la commune, le département, la région, le pays) et s'initient au fonctionnement des institutions françaises. C'est là où le parcours citoyen prend tout son sens, car il permet aux enfants de dépasser les murs de l'école, pour saisir les différentes façons d'appréhender la notion de citoyenneté. Les élèves des 9 classes ont donc été accueillis à l'Hôtel de Ville pour, non seulement visiter les salles emblématiques du bâtiment classé

“
Ce parcours citoyen permet d'éveiller les enfants à la citoyenneté
”

monument historique, mais aussi rencontrer le Maire, la 1^{ère} Maire-adjointe et comprendre le rôle et le fonctionnement d'une mairie. Ils ont apprécié cette marque de confiance qui leur avait été donnée et les temps de discussion avec les élus. La fondation Charles de Gaulle était aussi au programme de ce parcours pour l'ensemble des classes. Le Député de la circonscription viendra à leur rencontre dans les écoles. Des classes visiteront le Sénat ou encore l'Assemblée nationale. Une classe participera au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe quand d'autres encore assisteront à des cérémonies commémoratives... autant de façons constructives de découvrir la Démocratie pour ces citoyens en devenir.

Les élèves de deux classes de l'école Briand B ont choisi de raconter leur parcours citoyen en endossant le rôle d'apprentis reporters. Ils préparent donc un petit journal pour témoigner de leurs expériences.



GILLES DÉSIRÉ DIT GOSSET

Depuis 3 ans, Gilles Désiré dit Gosset est directeur de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP). Après l'École des chartes, un diplôme de conservateur du patrimoine en poche, il a d'abord travaillé au service historique de la Marine à Cherbourg, puis a été nommé directeur des archives départementales de la Manche, avant d'arriver au Service interministériel des Archives de France, à Paris, comme sous-directeur : un parcours sans fautes pour ce féru d'histoire et de patrimoine. Déjà, à 12 ans, il ambitionnait d'être archiviste paléographe. Pour ce Manchois d'origine, sa nomination à la tête de la MAP fut comme un clin d'œil, car, petite pépite au sein des collections, s'y trouvent les fameuses aquarelles du Mont Saint-Michel par Édouard Corroyer qui, jeune, le faisaient tant rêver. Aujourd'hui, les projets ne manquent pas pour l'établissement, depuis la mise à disposition des archives en salle, en passant par la refonte du site internet, l'enrichissement des bases de données, mais aussi par les nombreux projets d'expositions et de valorisation des collections. La MAP a vocation à accueillir les chercheurs du monde scientifique et culturel, mais ouvre aussi bien volontiers ses portes aux Charentonnais, curieux de découvrir ce que lui-même appelle un "OPNI" (objet patrimonial non identifié). C'est en effet un établissement atypique relevant du ministère de la Culture et qui conserve des collections d'envergure nationale, voire internationale (par exemple Viollet-le-Duc pour les archives, Atget, Lartigue, Ronis, Kertész, ou encore de rares autochromes de la 1^{ère} guerre mondiale pour la photographie), et, par là-même, aux enjeux passionnants.

BESTIAIRE BOTANIQUE

Des Oreilles d'éléphant dans mon jardin

Après "Une dent de lion dans mon jardin", Izumi Mattei-Cazalis, illustratrice charentonnaise mais aussi professeur à l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages, convie les lecteurs à entrer, cette fois-ci, dans l'univers des plantes tropicales qui portent le nom d'un animal. Ces plantes qui poussent dans nos jardins et sur le bord des chemins n'auront plus de secret pour vous en découvrant l'origine de leur nom. Avec "Des Oreilles d'éléphant dans mon jardin", Izumi propose, fidèle à son univers fin et sensible, des personnages à tête d'animal et au corps d'homme. De son côté, Véronique Cauchy, l'auteur, reprend les jeux de mots et autres clins d'œil qui lui sont chers, pour faire sourire et rêver petits et grands. Cet album illustré permet d'éveiller la curiosité, il ouvre une fenêtre sur le monde végétal et incite à dépoussiérer les approches pédagogiques traditionnelles de la connaissance des plantes. L'ouvrage est en vente à la librairie *L'esprit Livre* du 29 de la rue de Paris.

Autre actualité pour Izumi : elle expose ses dessins jusqu'au début du mois de juin dans la galerie de Botanique et dans le jardin Alpin du jardin des plantes, à Paris. Le public pourra donc découvrir le double-sens des oreilles d'ours, des langues-de-chien ou encore des pieds-de-poule...

Les visiteurs du jardin pourront également suivre un parcours au sein du jardin des plantes, à l'aide d'un plan qui sera distribué aux caisses du musée, pour apprécier les reproductions de ses illustrations qui côtoieront les vraies plantes.

Des Oreilles d'éléphant dans mon jardin - bestiaire botanique des plantes tropicales Editions A2MIMO - dès 9 ans - 20 euros
Jardin des plantes - Paris 5^e
Séance de dédicace à la galerie botanique le 17 mars de 14h à 18h



SENIORS

Réunion pour le voyage en Corse

La réunion d'information et d'inscriptions du voyage ANCV (Agence National pour les chèques Vacances) organisé en Corse du 28 avril au 5 mai prochains aura lieu au Centre Alexandre Portier le mardi 20 mars à 14h30 dans la salle informatique du 3^e étage.

Renseignements au 01.45.18.36.34.

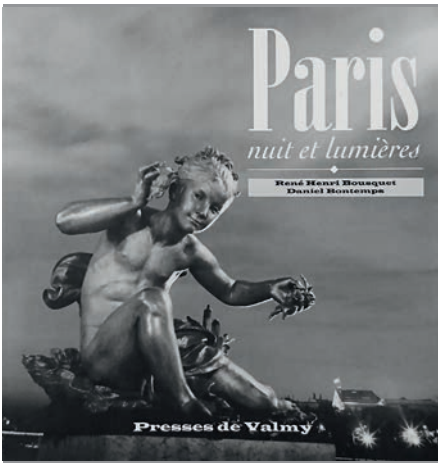
MAP

Un écrin prestigieux pour les trésors du patrimoine national

Situé dans le parc de Conflans, la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP) est un service du ministère de la Culture qui gère les archives des Monuments historiques et un patrimoine photographique considérable, riche d'au moins 4 millions de tirages photographiques et de 15 millions de négatifs remontant aux origines de la photographie. Ouverte depuis 2014 au public, elle propose depuis peu, dans le hall d'entrée, une exposition permanente présentant à la fois ses missions et ses importantes collections.

Entrée libre et gratuite – 11, rue du Séminaire de Conflans - Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30





OUVRAGE

Paris, nuit et lumières

Paris est une ville-phare où s'interpellent à travers les âges des merveilles d'architecture et de statuaire. Daniel Bontemps, un Charentonnais passionné de mots et d'images, s'est inspiré des photographies de René Henri Bousquet pour proposer des textes poétiques. Tous deux ont su rendre compte de la beauté des ombres et lumières de Paris et de son histoire.

Paris, nuit et lumières
René Henri Bousquet et Daniel Bontemps
Presses de Valmy – 18 euros

MUSIQUE

Concert "Alternate takes"

Cette année marque le 100^e anniversaire du premier enregistrement discographique de jazz, qui aurait eu lieu à Chicago : un 78-tours gravé dans la cire par la compagnie Victor, de l'Original Dixieland "Jass" Band.

Jusqu'à-là, seul l'opéra avait eu les honneurs du vinyle. Les techniques d'enregistrement de l'époque sont un peu rudimentaires et le son certes étouffé, mais le charme de cette musique est bel et bien là.

Inspirés par cette histoire, les élèves des ateliers jazz, rock et musique assistée par ordinateur du conservatoire André Navarra proposent un concert au petit t2r le mercredi 4 avril prochain, à 20h.

Petit t2r – 107, rue de Paris
Renseignements au 01.46.76.68.00.

THÉÂTRE

Le peintre des batailles

"Le peintre des batailles", d'après le roman d'Arturo Pérez-Reverte, est une œuvre puissante où des personnages forts se racontent simplement avec en toile de fond l'histoire d'une terrible photographie prise lors de la guerre en ex-Yougoslavie. A l'issue de la représentation, un bord de scène est proposé aux spectateurs. Les équipes artistiques reviennent après les saluts pour échanger avec le public.

Mercredi 28 et jeudi 29 mars à 20h30
au Théâtre des 2 Rives – Petit t2r
107, rue de Paris - De 6 et 19 euros
www.lestheatres.fr

BONNE ACTION

Recycler ses chaussettes



Que faire de ses vieilles chaussettes dépareillées et devenues orphelines, qui au gré des machines et des séchages, se nichent au fond de nos tiroirs? L'association "Chaussettes orphelines" propose, depuis 2008, de les collecter et de les recycler. La fondatrice de l'association, Marcia de Carvalho récupère ainsi des stocks de chaussettes (trouées, esseulées ou fatiguées) et leur donne une deuxième vie en créant des robes, jupes et pulls. Si vous aussi souhaitez participer à cette initiative, vous pouvez remettre vos chaussettes au service Enfance ou encore auprès des centres de loisirs de la ville, qui s'impliquent tous, cette année, dans des projets en lien avec le recyclage.

Service Enfance – 16, rue de Sully
www.marciadecarvalho.fr

CONFÉRENCE

Si la Culture m'était contée



La visite d'une exposition artistique permet au visiteur de découvrir des œuvres, de circuler d'un tableau à l'autre pour faire des rapprochements, des comparaisons. On peut avoir des coups de cœur, ou au contraire des impressions négatives. Lorsque l'on prend le temps de parcourir une exposition, on découvre un univers artistique qui nous est plus ou moins familier... mais on peut aussi être un peu perdu ou ne pas tout saisir. C'est pourquoi les expositions proposées à l'espace Art et Liberté tout au long de l'année sont rythmées par des visites commentées. A chaque fois, un professionnel propose une explication détaillée de l'exposition, choisit quelques œuvres représentatives et donne des clés de compréhension. Sans imposer quoi que ce soit, ses commentaires peuvent donner au visiteur des arguments, de quoi se construire sa propre réflexion et mieux analyser certains détails, certaines constructions.

Dans le même ordre d'idée, l'atelier d'arts Plastiques Pierre Soulages propose, depuis de nombreuses années, des conférences d'Histoire de l'Art en lien avec l'actualité culturelle parisienne. Ainsi, dernièrement, des temps d'information sur Rodin ou l'Art du pastel ont été donnés devant un public d'amateur charentonnais.

Prochaine visite commentée de l'espace Art et Liberté pour l'exposition "L'art d'en faire tout un plat" : le jeudi 29 mars à 13h (entrée libre)
Vernissage le jeudi 15 mars à 19h

★ Agenda ★

Lions' Cup

Du 31 mars au 2 avril

Le samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril de 9h à 18h30

★ Gymnases Tony Parker

et le lundi 2 avril de 9h à 17h

★ Complexe Nelson Paillou - Entrée libre

C'est déjà la 5^e édition de la Lions' Cup, grand tournoi U15 masculin organisé par la Saint Charles Basket et le Lions Club qui réunit chaque année des équipes internationales dans une ambiance fraternelle et sympathique. Venez nombreux les encourager ! www.saintcharlesbasket.fr



L'art d'en faire tout un plat

Du 15 mars au 14 avril

Du mardi au vendredi de 13h à 18h - Samedi 10h à 12h

et 13h à 18h - Entrée libre

★ Espace Art et Liberté

Centre commercial la Coupole - Place des Marseillais

Depuis l'Antiquité, nourriture et cuisine ont inspiré de nombreux artistes : scènes de tables, natures mortes, compositions contemporaines traversent l'histoire de l'Art. La cuisine est un langage universel, le regard sur la nourriture nous dit beaucoup sur la société et le temps qui passe.



Bourse aux vêtements

Du 22 au 24 mars

Dépôt le mardi 20 mars de 13h à 18h et mercredi 21 mars

de 8h à 12h - Vente le jeudi 22 mars de 11h à 20h,

le vendredi 23 mars de 10h à 20h et le samedi 24 mars

de 10h à 18h ★ Espace Toffoli

La traditionnelle bourse aux vêtements de l'Association des Familles de Charenton permet, pour les uns de faire de la place dans les armoires et pour les autres de réaliser de bonnes affaires en dénichant des vestes, pulls et autres accessoires en toute convivialité. www.charenton.fr/afc



Mardi 13 mars

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil. Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'Economie et de l'Emploi
73, rue de Paris

L'art du Pastel, de Redon à Degas • 19h

Conférence d'histoire de l'art - Tout public - 8€

★ Théâtre des 2 Rives

107, rue de Paris - Tél. 01.46.76.67.00

www.lestheatres.fr

Mercredi 14 mars

Les petites oreilles • 10h30

Heure du conte - Tous les mercredis

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières - Tél. 01.46.76.69.00

Jeudi 15 mars

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'Economie et de l'Emploi
73, rue de Paris

Vernissage de l'exposition "L'art d'en faire tout un plat" • 19h - Gratuit

★ Espace Art et Liberté

Place des Marseillais

Vendredi 16 mars

Ascension (danse verticale) • 20h30

Tout public - de 6€ à 19€

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Samedi 17 mars

Dancez autour des mots : la poésie • 15h30

Gratuit - Dès 6 ans

Inscription obligatoire sur le portail des médiathèques ou au 01.46.76.69.00

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières

Concert (rock) • 20h

Rob et les Clés anglaises (folk, blues,

soul, country and Vaudeville influences)
Tarif libre

★ Super Théâtre Collectif

86, rue de Paris

Lundi 19 mars

Permanence de Michel Herbillon, Député de notre circonscription

• A partir de 19h

★ Mairie de Charenton - 48, rue de Paris

Mardi 20 mars

Opération "Ville propre" au niveau de la rue Victor Hugo • Toute la journée

Opération "Mars bleu" à la clinique de Bercy • Toute la journée

Prévention du cancer colorectal : rencontres, film, possibilité de prise de rendez-vous de dépistage avec un gastro-entérologue.

Autres dates : les 21 et 22 mars

★ Clinique de Bercy - 9, quai de Bercy

Tél. 01.43.96.78.00

< AGENDA >

Mercredi 21 mars

Caravane du mieux vivre ensemble • 14h

Action de prévention contre la précarité énergétique menée par le CCAS

★ Hall de la résidence "Etoile" du 8, rue du Port aux Lions

Mercredi 21 mars

Les Rencontres Amoureuses • 20h30

Dès 15 ans - de 6 à 19 € €

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Vendredi 23 mars

Münch en musique • 19h

Les élèves du conservatoire Navarra partagent leur travail du moment avec le public de la salle Münch - Gratuit.

★ Conservatoire Navarra - 1, allée des Tilleuls

Concert Baroque

et Maîtres Vénitiens • 20h30

de 10 à 15 € - Réservations au 06.24.70.46.68 - festival.apn@gmail.com

★ Temple de Charenton - 12, rue Guérin

Samedi 24 mars

Campagne de sensibilisation pour la recherche sur le cerveau • 9h30 - 13h et 14h - 17h30

Autre date : le 25 mars de 9h30 à 13h

★ Carrefour Bercy 2 - Place de l'Europe

Lecture musicale • 15h30

Sur le thème de la Russie avec la classe de contrebasse du conservatoire Navarra. Entrée libre - Dès 6 ans.

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières

Super Sortie de Résidence • 19h30

Présentation des spectacles des compagnies en résidence au STC - Tarif libre

★ Super Théâtre Collectif - 86, rue de Paris

Mercredi 28 mars

Rhyme Time • 10h30 - 11h

Eveil à l'anglais - Jusqu'à 5 ans

Autre séance le 4 avril

★ Médiathèque des Quais

36, quai des carrières

Tél. 01.46.76.69.00

Mercredi 28 et jeudi 29 mars

Le Peintre des Batailles • 20h30

Dès 15 ans - de 6 à 19 € €

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Jeudi 29 mars

Visite commentée de l'expo "l'art d'en

faire tout un plat" • 13h - gratuit

★ Espace Art et Liberté

Place des Marseillais

Assemblée plénière du Conseil Local de Santé Mentale • 19h

Le CLSM a pour objectif de travailler autour des questions touchant à la santé mentale et d'articuler les réponses sur différents sujets.

★ Salle Louis Juvet - 12, rue Paul Verlaine à Saint-Maurice

Mercredi 4 avril

Texas, l'étoile solitaire • 15h

Connaissance du monde

Tout public - De 5 à 8 € €

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris
Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Alternate Takes • 20h

Concert des ateliers jazz, rock et MAO pour souffler les 100 bougies du premier enregistrement discographique de Jazz - Gratuit.

★ Théâtre des 2 Rives - petit T2R

107, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Samedi 7 avril

Bébé Bouquine • 11h

Enfants jusqu'à 4 ans - Sur inscription

★ Médiathèque de Bercy

7-9, rue du nouveau Bercy

Tél. 01.46.76.69.00

Soirée des jeunes talents • 20h

★ Service municipal Jeunesse

7bis, quai de Bercy

Journée Mondiale de la Voix • 20h

Les élèves du conservatoire André Navarra prennent un peu d'avance pour célébrer cet événement mondial qui se tiendra le 16 avril - Gratuit.

★ Chapelle de Conflans

7, rue de l'Archevêché

Dimanche 8 avril

Une Carmen en Turakie • 16h

Marionnettes - Dès 8 ans - de 4 à 11 €

A l'issue de la représentation, rencontre avec les artistes suivie d'une visite guidée de l'exposition poétique d'objets récupérés et détournés "Kayak'Armen"

★ Théâtre des 2 Rives - petit T2R

107, rue de Paris

Tél. 01.46.76.67.00 - www.lestheatres.fr

Mercredi 11 avril

Conseil Municipal • 19h

★ Hôtel de Ville - 48, rue de Paris

Vos Ateliers

Mardi 13 mars

Stage Modelage • 9h30 - 12h30

Les Ateliers d'Art de Charenton
18 € les 3h.

Autres stages les 14 et 15 mars

★ 4, rue de la Mairie

assoc-alec@laposte.net

Samedi 17 mars

Stage Peinture à l'huile et acrylique au couteau • 10h - 17h - 55 €

Les Ateliers d'Art de Charenton

★ 4, rue de la Mairie

assoc-alec@laposte.net

Mercredi 21 mars

Atelier peinture

et libre expression • 14h30 - 15h30

Méthode Le Geste de Peindre

Enfant 29 € Adulte 39 €

Autres séances : 24 mars (15h - 16h et 17h - 18h), 28 mars (14h30 - 15h30), 31 mars (11h - 12h) et 4 avril (14h30 - 15h30)

★ 33, rue Gabrielle

Tél. 06.12.61.39.08

latelierdecharenton@gmail.com

Samedi 24 mars

Stage Modelage

Modèle Vivant • 13h30 - 18h30 - 50 €

Autres séances de 17h à 18h et samedi 31 mars de 11h à 12h

Les Ateliers d'Art de Charenton

★ 4, rue de la Mairie

assoc-alec@laposte.net

Permanences

Les élus à votre rencontre

★ **Marché du centre**

Les samedis 17, 24, et 31 mars

★ **Bercy 2**

Le samedi 31 mars

★ **La Coupole**

Le samedi 17 mars

★ **Aldi**

Le samedi 24 mars

CHARENTON DEMAIN

Préserveons le bois de Vincennes



Courant 2017, la mise en œuvre d'une procédure administrative dite d'enquête publique a obligé la ville de Paris à solliciter l'avis du Conseil municipal de Charenton-le-Pont sur la réalisation d'aménagements destinés à la baignade publique, sous surveillance, dans le lac Daumesnil, au coeur du Bois de Vincennes, en période estivale à partir de 2019.

Les communes limitrophes du Val-de-Marne n'ont pas autorité sur le bois de Vincennes et, de surcroît,

le lac Daumesnil qui sont rattachés à la Ville de Paris. Cependant, l'avis de notre Conseil municipal du 11 octobre 2017 était accompagné de réserves substantielles qui expriment clairement des craintes légitimes sur plusieurs aspects de cette initiative. En effet, elle induira des flux de visiteurs pour lesquels aucun stationnement automobile n'a été créé, pouvant entraîner l'augmentation de voitures garées de façon désordonnée ainsi qu'une saturation des voiries avoisinantes. De plus, la baignade nécessitera également une surveillance accrue du bois ainsi que des rues des villes limitrophes.

Par ailleurs, les transformations de cet espace sont susceptibles de nuire à son équilibre et à son intégrité. La fréquentation du site, le piétinement des berges ou l'effarouchement des oiseaux pourraient avoir des conséquences pour l'éco-système du lac.

Nous suivons avec la plus grande attention les débats des différents experts environnementaux dont les conclusions pourraient avoir un impact sur l'éventuelle mise en œuvre de ce projet.

En parallèle, les Charentonnais sont invités, via nos supports d'information, à participer à cette enquête publique. Votre position, comme celle de tous les participants, pourrait influencer le choix de la municipalité parisienne en fonction du taux de participation et des avis recueillis.

Si nous nous étions réjouis de la récente volonté de la Maire du XII^e arrondissement de Paris de réduire de moitié, à compter de 2019, la place accordée à la Foire du Trône au sein du Bois de Vincennes tout en limitant sa durée à 6 semaines, le projet de baignade nous laisse perplexe.

En tant que poumon vert de l'Est parisien, le bois de Vincennes doit être préservé. Il est nécessaire d'y limiter les activités engendrant des nuisances pour les riverains et dénaturant la vocation de cet espace boisé tant apprécié par nos concitoyens.

Les élus du groupe Charenton Demain



CHARENTON AVANT TOUT

Rythmes scolaires : où est passé l'intérêt de l'enfant ?

La courte consultation des parents d'élèves menée fin décembre 2017, qui aura mobilisé à peine la moitié des familles, aura produit, de justesse, le résultat attendu par la majorité municipale, à savoir le retour

à une organisation du temps scolaire sur 4 journées pleines dans les écoles de la ville.

Le déséquilibre des explications fournies par la municipalité aux parents d'élèves n'y aura sans doute pas été étranger : d'un côté une simple ligne en faveur du statu quo et de l'autre une pleine page d'arguments vantant le retour à 4 jours. Et pourtant, le principal intérêt de la municipalité pour le retour à 4 jours, à savoir l'économie de personnel municipal, n'a jamais été clairement évoqué.

Notre groupe ne peut que regretter ce retour en arrière qui tient compte de beaucoup d'intérêts particuliers (familles, professeurs) exceptés de ceux de l'enfant.

Désormais, c'est donc le temps d'une matinée d'enseignement qui sera perdu chaque semaine, soit pratiquement un mois par an, et des journées restantes qui seront encore surchargées. La majorité municipale, comme d'autres ailleurs, préfère se voiler la face et ignorer les médiocres performances des élèves français dans les classements internationaux.

Cette décision collective relève de l'irresponsabilité tant elle contribue à réduire les chances des générations futures.

Comment pourra-t-on expliquer dans quelques années que nous n'avions pas compris que c'est en répartissant mieux le temps d'enseignement sur l'année, et non en le concentrant sur un nombre réduit de journées, que l'on permet aux enfants de mieux apprendre et d'utiliser tout leur potentiel ?

Loïc Rambaud, Conseiller municipal



POUR CHARENTON, L'HUMAIN ET L'ÉCOLOGIE

Les mauvais comptes des compteurs Linky

39 millions de compteurs connectés Linky doivent être installés en France avant 2024 dont 17 300 à Charenton d'ici 2021 (voir notre tribune de l'été 2016). Le coût ? 130 euros par compteur pour un total de 5,7 milliards d'euros à la charge des usagers ! La Cour des Comptes a rendu le 7 février un rapport dévastateur sur ce déploiement très profitable à la filiale d'EDF, Enedis, qui empochera plus de 500 millions d'euros. Mais, souligne la Cour, "les gains que ces compteurs peuvent apporter au consommateur sont insuffisants." Les économies ne seraient pas aussi mirobolantes qu'annoncées. En juin 2016, nous avons demandé que la ville s'oppose à cette opération comme des centaines d'autres communes, de droite et de gauche. Sans succès. L'avis de la Cour des Comptes nous renforce dans notre détermination : les Charentonnais doivent pouvoir dire non aux compteurs Linky. **Émilie Bertrand**



CHARENTON AMBITION

Les 2 premiers conseils municipaux de l'année sont traditionnellement dédiés aux Finances. Le 7 mars définit celui du Rapport d'Orientation Budgétaire 2018. Il faut savoir que l'objectif de l'Etat est de contraindre les dépenses de fonctionnement des collectivités afin qu'elles dégagent globalement 13 milliards d'euros d'économie d'ici 5 ans. Les dépenses publiques ont baissé de 6.9 milliards d'euros entre 2013 et 2017, baisse provenant pratiquement de la baisse des dotations aux collectivités alors que les dépenses de l'Etat augmentaient dans le même temps de... 2.5 milliards d'euros ! Parce que l'Etat ne s'avère pas capable de maîtriser sa propre dette, il exige que les élus locaux fassent la preuve de leurs capacités de bon gestionnaire. Comme le pense Philippe Laurent, Président du Conseil Supérieur de la Fonction Publique "Moins l'Etat sait faire, plus il veut imposer aux collectivités comment faire." Le ton est donné ! **Chantal Gratiet**

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Ambre Sans-Jofre • Tally Bismuth • Antoine Honvault • Valentin Brunot • Gabriel Alloun • Djibril Tabti • Line El Arbaoui • Leyina-Halima Boukhris • Zoé Atayi • Elsa Levy • Tali Levy • Tesnime Massoum • Ethan Samuel Morandi • Nathan Choinier • Ilona Deriancourt • Lucas Rakotonandrasana • Judith Benainous • Jeanne Drouvillé • Arthur Cohen Daneau • Zayn Ben Youssef • Martin Bresolin • Éléa Prioux Prella • Léa Partouche • Aaron Taieb • Rubi Kadji Kalabang • Eden Ankonina • Félicité Dupuy • Louise Loureiro • Lévi Silvera • Filip Fieraru • Kahyl Guenfoud • Elliott Gomis Mendy • Valentine Le Roux de Bretagne • Jannah Oumghar • Maxence Westphal

Décès

Avec nos sincères condoléances

Arlette Deleury épouse Vidalie • Nicole Prost • Alice Buttin veuve Murys • Elise Falcy Veuve Pradaud • Mohamed Ouadfel • Georges Jidrach • Raymond Kraemer • Jeannette Haggege • Joseph Nizard • Alberto Zanzotto • Germaine Lopin épouse Mariet • Huguette Noual épouse Luco • Jeannine Brigotte veuve Leclerc • Lucette Roblin épouse Jouanny Michel Rosilio • Jean-Claude Pagis • Fabrice Brunoir • Hervé Thoraval • Hafsa Benbetka • Guy Férie • Marie-José Coudert • Francisca Palacio • Mercedes Vargas Garcia-Uceda épouse Bordier

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Christelle Eleore et Xavier Clemence • Marie-Maud Pradel et Xavier Augustin-Lucile • Lamia Houmou et Christopher Hadoum

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mars 2002 : de mars 2018 à juin 2018
- Ceux nés en avril 2002 : d'avril 2018 à juillet 2018
- Ceux nés en mai 2002 : de mai 2018 à août 2018.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
- carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15.
Samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 18 mars

PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 25 mars

PHARMACIE DU CENTRE

67, rue Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Dimanche 1^{er} avril

PHARMACIE DU MARCHÉ

68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38.

Lundi 2 avril

PHARMACIE BERCY II

8-10, place de l'Europe
Tél. 01.45.18.40.50.

Dimanche 8 avril

PHARMACIE MONDOT

2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97.

 Version audio du Charenton magazine sur www.charenton.fr

CENTENAIRE Raymonde Dupuis a fêté ses 100 ans



Raymonde Dupuis, ou plutôt "Mimi", vient de fêter ses 100 ans. Cette Charentonnaise à l'œil pétillant et au sourire facile vit encore chez elle, très entourée par sa famille. Ses 7 enfants, 8 petits-enfants, 7 arrière-petits-enfants font son bonheur. Elle aime à dire que lorsqu'elle a rencontré son mari, elle a reçu une décharge électrique "Ce fut comme 100 000 volts, j'avais tout gagné!" Si Madame Dupuis apprécie d'être autonome, elle est aussi heureuse de recevoir des visites, car sa gentillesse est reconnue dans le quartier de Valmy, où elle réside.

L'art d'en faire tout un plat



Exposition du 15 mars au 14 avril 2018
Vernissage le jeudi 15 mars à 19h